

## HISTOIRE DE LA TOURAINE

**LE RÔLE  
DES FINANCIERS TOURANGEAUX  
DANS LA CONSTRUCTION DE L'ÉTAT  
EN FRANCE DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ  
DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE**

Jean-Pierre SURRAULT\*

**RÉSUMÉ :**

Des années 1620 à 1660, l'État royal a connu un énorme déficit de ses finances en raison des grandes guerres européennes et il a dû recourir massivement à l'emprunt. Des financiers tourangeaux, au premier rang desquels Thomas Bonneau et Pierre Aubert, ont été parmi les principaux prêteurs. Issus de familles de marchands en soie montées à Paris, ils se sont révélés fort habiles pour lever des fonds et très fidèles à la monarchie. Ils lui ont permis de surmonter la crise de la Fronde. Prodigieusement enrichis, ils ont suscité la vindicte publique. Colbert, en politique habile, les fera condamner en les ruinant et en installant à leur place son propre clan.

**ABSTRACT :**

From 1620 to 1660, the royal treasury incurred massive deficits caused by important conflicts in Europe. Massive borrowings were then needed. Among the money lenders were Thomas Bonneau and Pierre Aubert both from Tours in the Loire valley region where their families were involved in the silk trade. Bonneau and Aubert, both devoted monarchists, settled in Paris where they managed to raise funds successfully and support the monarchy during the Fronde. As a consequence of this more than profitable involvement they became fabulously rich which brought upon them the wrath of many. Colbert, an artful politician, conspired to contrive their judicial and financial demise only to have them replaced by his cronies.

---

\* Membre de l'Académie, président de l'Académie du Centre.

Dans un passage des *Mémoires* de Guillaume de Bordeaux, intendant des finances, publiées en 1759, l'auteur rapporte les propos qu'aurait tenu Mazarin en 1649, au cœur de la Fronde, à propos de Thomas Bonneau un des très grands financiers de l'époque, issu d'une famille tourangelle fortement impliquée dans les affaires des finances du roi : « *Monsieur Bonneau, lui dit-il en le prenant par la main et en le faisant approcher de la reine, je vous connaissais déjà pour un parfait honnête homme ; mais ce que vous faites ici met le comble à votre réputation [l'envoi d'un chariot d'argent au château de Saint-Germain-en-Laye où était réfugiés la reine, le cardinal-ministre et le jeune Louis XIV]. Elle ne mourra jamais dans tous les siècles et la France surtout en rendra témoignage vous qui la soutenez dans l'état où elle est aujourd'hui...* ».

Puis adressant la parole à la reine, il dit : « *Madame, je vous prie de considérer ce petit homme ; il est petit de taille comme vous le voyez mais je défie que pour l'âme il s'en trouve un plus grand dans votre royaume ni même dans tous les royaumes voisins...* ».

Que ces propos soient réels ou apocryphes, ils traduisent bien le poids tenu par les financiers dans le soutien en France d'un État puissant reposant sur la prééminence du monarque. Cet État dont Richelieu fut l'architecte et Mazarin son héritier et continuateur, a été complètement mis en place lors du règne personnel de Louis XIV. On mesure combien, l'œuvre de Tocqueville l'a montré, la Révolution et l'Empire le prolongèrent et comment la France républicaine ne le renia pas.

Dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, l'État monarchique change de nature. D'un État « d'offices » où l'exercice de la justice est la tâche première du roi, on passe à un « État de finances » reposant sur l'expansion des impôts. Ils servent en effet à financer la participation aux grandes guerres européennes, à construire une marine, à unifier administrativement le royaume, à embellir la capitale. Richelieu qui a jaugé les fortes capacités de la France entend mener une politique de grande puissance européenne et coloniale ce qui suppose des réformes intérieures et de lourds investissements militaires. La construction de cet État fut difficile comme le montre la crise de la Fronde (1648-1652). La puissance publique a alors vacillé mais elle ne s'est pas effondrée et a pu se reconstruire très vite.

Pour accomplir ces tâches très lourdes, il fallait beaucoup d'argent et l'État en manquait cruellement. Il fut donc nécessaire de recourir à des gens de finances capables de lever les fonds nécessaires et de prêter avec grands risques au demeurant. Parmi ces financiers des années 1620-1660, ceux d'origine tourangelle ont tenu un très grand rôle. Nous citerons, entre autres, les frères Thomas et Jacques Bonneau, Pierre Aubert, Bonaventure Quentin de Richebourg, Charles Fleuriau. Un peu plus avant dans le siècle, sous Louis XIV, s'affirmeront, entre autres, Bertrand Pallu, Étienne Landais, Claude Gault. C'est l'histoire de la première génération, celle du temps de Richelieu et de Mazarin, que nous voulons présenter ici. L'historiographie récente l'a bien mise en valeur. Les travaux de Françoise Bayard, et de Daniel Dessert ont profondément renouvelé, nos connaissances sur les milieux de la finance. Divers travaux généalogiques, souvent d'origine canadienne, ont apporté d'utiles précisions sur leur histoire familiale.

Nous présenterons d'abord le contexte dans lequel ont évolué les financiers puis nous évoquerons les personnalités les plus marquantes du « syndicat financier tourangeau » (Daniel Dessert). En dernier lieu nous préciserons leurs liens avec les grandes personnalités politiques de l'époque et leur chute sous les assauts du clan ou « lobby Colbert ».

## **LE CONTEXTE FINANCIER DES ANNÉES 1625-1660**

Dans cette période la montée des dépenses publiques est un phénomène majeur. Elle est d'abord due à la guerre. La France participe indirectement puis directement après 1635 au grand conflit européen connu sous le nom de « Guerre de Trente Ans » (1618-1648) qu'elle prolonge par un affrontement majeur avec l'Espagne jusqu'en 1659. Les budgets militaires dévorent les finances publiques d'autant qu'il faut édifier une marine de guerre fort coûteuse. La rivalité avec l'Angleterre et l'Espagne aux Amériques, l'implantation au Canada sont aussi fort dispendieuses. Au plan intérieur, la destruction du « parti protestant » a mobilisé des troupes et grevé les dépenses urbaines. Certaines préoccupations administratives voire d'assistance pèsent aussi sur les ressources publiques. La situation des finances royales demeurera chaotique dans toute cette période avec des déficits couvrant parfois plusieurs années d'avances des recettes fiscales.

Dans ces conditions la recherche désespérée de fonds est une obsession monarchique. Dans un royaume où ne circulent que des espèces métalliques, la création monétaire *ex nihilo* est difficile d'autant que se contractent les apports d'or et d'argent américains. Certaines manipulations du cours ou du titre des monnaies ne sont que des expédients. Il faut donc augmenter les impôts ce qui est la grande innovation politique de Richelieu. En une grande décennie, il parvient à tripler le montant des prélèvements des tailles et des impôts indirects. Pour disposer rapidement de liquidités, les prélèvements indirects sont affermés à des financiers qui en avancent les montants et en assurent, à gros bénéfices, le recouvrement. C'est là l'origine du système des fermes qui culminera dans la grande Ferme Générale. C'est le cas des gabelles et du « convoi de Bordeaux » (taxes douanières sur les marchandises empruntant la Gironde) où les Tourangeaux régneront en maîtres de 1625 à 1660. Mais cette politique de « crue fiscale » qui fait passer la ponction fiscale sur le royaume en trente ans de 110 tonnes d'argent à 1100 a ses limites. Elle suscite dans les années 1640 de redoutables révoltes, ainsi à Tours en 1643 chez les ouvriers en soie, qui obligent le pouvoir à une pause. La vente d'offices permettant, moyennant finances, à leurs détenteurs d'exercer une parcelle de l'autorité publique est un expédient auquel on a recours dans des proportions inconnues jusque là. Leur placement est aussi confié à des financiers. Par divers « traités » passés avec des gens de finances, l'État peut aussi recouvrer de l'argent. On voit ainsi des financiers se charger de récupérer des fonds sur les fraudeurs du fisc ou bien proposer de nouvelles taxations sur lesquels l'« inventeur » trouvera son pourcentage. Mais tout cela ne comble pas le gouffre des dépenses d'où l'obligation de recourir à l'emprunt auprès des plus aisés. Ceux-ci regroupés derrière les financiers flairent les bonnes affaires à une époque où le roi est à court d'argent et remboursera au prix fort.

Les « traitants », les « maltôtiers » comme les appellent avec colère les sujets, sont donc indispensables à l'existence de l'État. Ils vont réussir à mobiliser les fonds nécessaires au fonctionnement de l'État monarchique dans le cadre d'un « système fisco-financier » (Daniel Dessert) qu'à grands traits l'on peut décrire ainsi. Les traités reposent sur la discrétion, étant toujours passés par les prête-noms des compagnies financières, parfois des domestiques. Ces dernières reposent sur un système de parts et de sous-parts que l'on peut qualifier d'occultes permettant à des personnalités au rôle public avéré d'entrer dans le « jeu » sans que leur apport soit connu de l'opinion. Les avantages

indus proposés aux financiers sont nombreux : remises sur les sommes à livrer au trésor royal, silence coupable sur de faux rôles d'impositions, possibilités de lever des amendes discutables. Les taux d'intérêt sont souvent usuraires pouvant atteindre dans les périodes de détresse étatique les 25 %. Les rémunérations offertes par les « traitants » à leurs soutiens avoisinent les 4 % ce qui dans une période de dépression des prix est une situation très avantageuse. Dès lors les milieux aisés notamment dans la haute noblesse mais aussi chez de modestes gentilshommes ou bourgeois, n'ont jamais manqué aux sollicitations des « traitants ». Ainsi à son décès en 1647, Henri II de Bourbon-Condé, prince du sang, avait-il en dépôt l'énorme somme d'un million de livres chez Thomas Bonneau le financier d'origine tourangelle le plus prestigieux. Il fallait, pour les hommes de finances, rassurer. Ils le pouvaient en tissant des liens par contrats notariés ou par alliances matrimoniales, autorisant des sortes de « réassurance » en cas de difficultés de l'un d'entre eux. Ils pouvaient aussi bâtir de somptueuses demeures prouvant la richesse de leur crédit et rassurant les emprunteurs par la possibilité d'une garantie immobilière bien tangible.

### **UN PORTRAIT DU « SYNDICAT FINANCIER TOURANGEAU » DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE**

Dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, Tours est une ville très importante en ce qui concerne l'origine géographique des grands financiers de la monarchie. Derrière Paris et Lyon, elle est au tout premier rang des cités qui comptent en ce domaine comme Rouen ou Orléans. Mais en termes « qualitatifs » si l'on peut dire, la part des Tourangeaux est plus éminente. Les plus grands traitants de l'époque sont souvent liés à la Touraine.

En règle générale, ils appartiennent, comme l'a bien montré l'historien Jean-Claude Dubé, à un milieu socialement très homogène celui des grands marchands de soie de Tours formant un patriciat urbain ayant accédé à l'échevinat ou à l'éminente fonction de maire de la ville.

Le commerce de la soie, très lucratif car s'adressant à la Cour ou aux plus fortunés des citadins, le « luxe » de l'époque, permettait d'édifier très rapidement des fortunes mais impliquait, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, de se transporter à Paris pour y être au plus près du marché des acheteurs. Tel fut le

destin des familles tourangelles Robin, Bonneau, Quentin, Bigot, Drouyn, Fleuriau, Bernin. Quelques autres familles de financiers, minoritaires, s'étaient impliquées dans le maniement des deniers du roi ou la magistrature comme les Pallu, les Aubert ou les Le Blanc.

Plusieurs caractéristiques communes apparaissent leur donnant en quelque sorte une « culture » que ces marchands transposèrent aisément dans le domaine de la finance. C'est le cas dans la gestion de leurs affaires, menées avec un grand sérieux. Elles ont conduit ces négociants au long cours à acquérir une dimension nationale, les mettant en contact avec les villes de Paris, Rouen ou Lyon mais aussi internationale, le commerce soyeux impliquant des relations d'affaires depuis la Sicile jusqu'à Amsterdam.

La complexité de leur négoce, les risques encourus dans un monde très incertain et plein de dangers les amenèrent à bâtir entre eux des « sociétés » ou compagnies leur permettant de diviser les risques ou d'amortir les échecs dus aux mauvaises affaires. De la marchandise il leur fut aisé de passer à la finance ne serait-ce qu'en maniant les fonds considérables qu'ils encaissaient ou déboursaient et qu'il importait de placer au mieux en attendant que se dénouent les transactions commerciales.

Par leurs alliances matrimoniales tissant un réseau inextricable de liens familiaux, ils renforçaient les solidarités économiques qui les unissaient. Ces liens, on les retrouve aussi dans les contrats d'apprentissage de la marchandise entre oncles et neveux ou entre beaux-frères. Ajoutons, on le verra plus avant, l'adhésion de toutes nos familles aux valeurs du catholicisme issu du concile de Trente. Enfin leur « patriotisme » provincial ne saurait être mis en doute. Quoique devenus parisiens, les financiers tourangeaux garderont des rapports suivis avec leur « petite patrie » ancestrale notamment par le biais de possessions terriennes ou des donations religieuses.

Présentons maintenant quelques grandes figures de ce que Daniel Desert, historien qui a le plus approfondi l'étude des affaires financières de l'époque, appelle l'« atome tourangeau ». C'est autour du noyau formé par les frères Bonneau, Thomas (1587-1662) et Jacques (1589-1644), que gravitent d'autres traitants venus de la Touraine. Thomas fut l'un des grands hommes de finance son époque. Fils d'un marchand de soie, maire de Tours, dont les affaires furent autant tourangelles que parisiennes, Thomas débuta dans le commerce en gros à Paris. Mais dès les années 1625-1630, sans doute protégé

par Richelieu à qui il avait du rendre service, il se lança dans les affaires financières. Sa réussite en ce domaine fut grande et il devint l'homme fort des gabelles particulièrement dans la difficile période 1630-1635 et le maître de cette ferme entre 1632 et 1655. Durant sa carrière, on lui connaît 159 traités passés avec le roi et il fut le plus gros prêteur à la monarchie de la première moitié du siècle, rassemblant l'énorme somme de 42 millions de livres entre 1642 et 1648. Anobli par une charge de secrétaire du roi, marié en 1613 avec Anne Pallu, fille d'Étienne, maire de Tours, Thomas Bonneau resta fidèle à ses origines tourangelles. Il possédait le château de Valmer à Chançay dont il fit aménager les jardins et plusieurs maisons à Tours ou dans les environs comme au Plessis-les-Tours. Quoique fort riche, sauf sur la fin de sa vie, il vécut toujours sobrement à Paris, se contentant, prudemment, d'être locataire ! Son frère Jacques, d'abord marchand lui aussi, plus discret en affaires, agit dans son sillage, entrant dans les compagnies de Thomas ou prêtant à la très haute noblesse.

Il vivait plus fastueusement que son frère dans son château de Rubelles près de Melun mais possédait aussi des biens en Touraine comme Beauvais à Ballan-Miré.

Pierre Aubert (1591-1668), né à Tours dans une famille de la magistrature, fut un grand ami en affaires des Bonneau. Sa réputation à l'époque ne fut pas des plus flatteuses à la fois pour son caractère de parvenu et de nouveau riche mais aussi pour ses déboires conjugaux, sa femme abritant son amant Pardaillan de Gondrin sous son toit. Il aurait inspiré le *Bourgeois gentilhomme*. Sa fortune lui permit de construire l'«*Hôtel Salé*» dans le Marais à Paris (à cause de ses gains dans les gabelles) bien connu aujourd'hui pour accueillir le musée Picasso. Il fut un homme clé de la ferme des gabelles et passa de nombreux baux avec les frères Bonneau. Bonaventure Quentin de Richebourg (1581-1689) fut aussi très lié avec les deux frères. D'une famille originaire du Lochois, né à Tours, maître des requêtes de Marguerite de Valois, il passa dans la finance et fut lui aussi un pilier de la ferme des gabelles. Parmi les autres financiers tourangeaux d'origine de cette époque nous citerons Jean Brice (?-1672), Étienne Pavillon (?-1674), Jean Gon (?-1681), peu ou prou liés aux frères Bonneau.

Les alliances matrimoniales du groupe contribuèrent en effet à le rendre plus solide. Elles se firent dans le milieu des marchands, des financiers et de l'échevinat de Tours. Le père de Thomas Bonneau avait épousé une Robin,

famille fort influente à Tours dans le grand commerce et à l'échevinat. Les Robin étaient très liés aux Quentin. Quant à Thomas Bonneau, il convola, nous l'avons vu, avec Anne Pallu, fille d'un maire de Tours. La famille Pallu sera à l'origine d'une lignée de grands fermiers généraux. Des liens de cousinage existaient entre les familles de financiers comme les Pavillon, les Gault, les Drouyn ou les Fleuriau, les Quentin. Par exemple Bonaventure Quentin de Richebourg convola avec Catherine Pavillon. Il a alors pour beau frère Etienne Pavillon, un financier d'envergure lui aussi originaire de Tours.

Lorsqu'ils furent bien établis, les mariages des enfants des financiers « parisiens-tourangeaux » révèlent des stratégies habiles. Charles, le fils aîné de Thomas Bonneau, épousa une fille de Denis Marin, l'un des traitants les plus puissants de la période. Quant à Étienne, autre rejeton, il épousa Marie Halus fille d'un affairiste important. Les enfants de son frère Jacques firent de belles alliances dans la haute noblesse comme les La Hoguette ou les Miramion, ces derniers liés à la branche Beauharnais. Par leur descendance ou alliances les Bonneau se trouvent rattachés à des grandes dynasties ministérielles louis-quatorziennes comme les Pontchartrain ou les Colbert pour les Robin. Ils avaient pu s'intégrer à la noblesse par l'achat de charges de secrétaire du roi, fort onéreuses mais efficaces « savonnettes à vilain », permettant en une vingtaine d'années d'exercice de s'agréger pleinement au second ordre.

Il faut insister sur le sentiment religieux profondément marqué par le catholicisme tridentin de ce groupe, même si le testament de Thomas Bonneau ne révèle qu'une piété s'exprimant en demi-teinte et si c'est plutôt la deuxième génération, celle des enfants des grands fondateurs, qui va s'exprimer de façon plus militante. À Tours, les familles Pallu et Gault seront à l'origine de nombre de vocations ecclésiastiques. Dans la descendance du Trésorier de France François Pallu, on compte deux Jésuites, deux Ursulines et deux chanoines ! Monseigneur François Pallu (1624-1684) sera l'un des fondateurs des missions étrangères et vicaire apostolique en Chine. Les frères Gault exerceront des fonctions épiscopales. Devenue veuve, refusant un nouveau mariage après de romanesques aventures, Madame de Miramion, fille de Jacques Bonneau, fondera une congrégation de pieuses femmes charitables tournées vers l'instruction des filles les plus déshéritées et le salut des prostituées, les

«Miramiones». Une des filles de Thomas Bonneau sera religieuse au couvent des Ursulines de Tours. Le départ vers le Canada, en 1639, de Marie Guyart, en religion Marie de l'Incarnation, n'est pas sans lien avec les financiers.

Elle reçut l'appui de la compagnie des Cent Associés qui oeuvrait à la mise en valeur de la colonie. Parmi ses membres on y trouvait les Bonneau, les Robin, les Quentin. Cet attrait pour les colonies, inséparable d'une vision religieuse missionnaire, est l'un des traits communs à notre groupe dont les rejetons fourniront un grand nombre d'administrateurs de la Nouvelle France.

Si Max Weber a pu insister sur les liens entre le développement du capitalisme et l'essor du protestantisme par l'éthique du travail, on constatera que l'engagement catholique n'excluait pas l'appartenance au monde de l'argent. Cet engagement était-il exalté par un sentiment de culpabilité envers une richesse parfois mal acquise et bien peu dans l'esprit des Evangiles ou traduisait-il une mentalité conquérante de gens entreprenants aussi au plan spirituel ?

## **DU «SOUTIEN DE L'ÉTAT» AUX RÈGLEMENTS DE COMPTES POLITIQUES (VERS 1625-VERS 1660)**

La fidélité envers la monarchie est vraiment au cœur des activités des financiers tourangeaux. Jamais ils ne firent défaut à leur souverain en dépit des crises qui secouèrent l'édifice royal dans les années mil six cent quarante. Les débuts du groupe restent assez obscurs notamment pour les frères Bonneau dont les premiers traités ne sont connus que par de menues traces dans les archives. Il est vraisemblable qu'ils furent mis en selle grâce à Richelieu. Celui-ci avait la haute main sur la ferme des gabelles de France et des intérêts personnels dans le «convoi de Bordeaux», deux sources fiscales de première importance. Il est impossible que le clan Bonneau ait pu contrôler aussi longtemps la ferme des gabelles sans que des liens de confiance, discrets au demeurant, n'aient existé avec le tout puissant cardinal-ministre. Thomas Bonneau avançait régulièrement de l'argent à Richelieu et recueillait à titre de placement temporaire une part de ses liquidités en attendant qu'elles soient investies dans des placements plus tangibles. Il est significatif que les traités initiaux de ce même Bonneau aient concerné la Bretagne et plus généralement

l'ouest du royaume précisément dans les secteurs géographiques où le cardinal faisait ses affaires.

C'est pendant la crise de la Fronde (1648-1652), sous l'administration du cardinal Mazarin, que les financiers traversèrent les épreuves les plus difficiles. En 1648, le parlement de Paris, réuni à la Chambre Saint-Louis, obtint la suppression des intendants, agents du centralisme monarchique et du système fiscal qui l'accompagnait. La banqueroute de l'État fut proclamée ce qui signifiait pour tous les prêteurs, c'était là d'ailleurs l'intention avouée, la confiscation et la ruine de leurs placements. Des enquêtes furent diligentées sur les agissements des traitants et partisans mais tout cela n'eût en réalité guère d'effets pratiques. Au plus fort de la crise, lorsque la régente et Louis XIV quittèrent en pleine nuit Paris pour le château de Saint-Germain, Thomas Bonneau, nous l'avons indiqué, fit envoyer une charrette pleine d'espèces d'argent vers le refuge royal. C'était là, il faut lui accorder ce crédit, un geste politique fort que Bonneau a justifié par sa fidélité inébranlable à la couronne et réalisé au péril de sa vie. Le convoi fut intercepté mais Thomas Bonneau y acquit sa réputation de « pilier de l'État ».

Quelles sont les racines de cette fidélité au-delà des intérêts financiers bien pensés et de l'esprit de lucre que les chroniqueurs de l'époque, peu avares de compliments envers les traitants, ne manquèrent pas de souligner? Les origines tourangelles ont porté au loyalisme politique car la présence royale en Touraine aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles a profondément marqué les esprits et attaché les familles influentes aux monarques légitimes. Mais au-delà de cette analyse qui n'est qu'une affirmation de principe peu démonstrative, il convient de revenir sur la période des guerres de la Ligue (1589-1594) qui a divisé passionnément les Tourangeaux. Les recherches récentes de François Caillou sur cette période à Tours, les travaux de Sylvie Daubresse sur l'exil du Parlement de Paris dans cette ville ou de Claude Petitfrère sur la municipalité et les maires de Tours et de Robert Sauzet sur l'évolution religieuse, permettent de réapprécier cette époque assez obscure de l'histoire de la cité. On sait qu'Henri IV en fit sa capitale dès 1589 et que les parlementaires fidèles s'y établirent mais on perçoit moins bien combien une partie des élites de la ville l'accepta mal. Nombre de Tourangeaux étaient ligueurs de cœur. Il fallut toute la pugnacité du Béarnais et toute la vigueur répressive du Parlement pour déjouer complots ou coups de mains d'origine locale favorables au camp

adverse. Dans cette lutte implacable, les familles qui seront fondatrices de nos dynasties financières choisirent le camp du roi et remportèrent politiquement la partie en mettant la main sur l'échevinage. C'est cette alliance forgée dans le fracas des armes de la guerre civile qui s'est prolongée au siècle suivant, renforcée par la reprise des affaires commerciales et financières lorsque la paix intérieure fut revenue.

Les analyses de Françoise Bayard et Daniel Dessert contribuent aussi à expliquer la loyauté monarchique des financiers. Ils s'étaient trop avancés pour changer de camp. Leur survie dépendait de la pérennité de l'État et de sa capacité à imposer la rentrée des impôts, gages de toutes les avances faites. Par ailleurs un grand nombre de prêteurs en sous main « tenaient » ces traitants. Ils étaient nombreux dans la haute noblesse de robe ou le monde des officiers et ils n'auraient pas pardonné aux financiers l'effondrement de leurs placements. C'était d'ailleurs là un atout pour le Roi qui gardait ainsi nombre de fidèles car les Frondeurs auraient, en cas de victoire, été incapables politiquement de faire rentrer les impôts. Les traitants furent donc condamnés par une sorte de « fuite en avant » à soutenir le Roi et le Cardinal, pourtant honni d'un grand nombre de sujets. La médiocrité, les divisions incessantes des Frondeurs, les trahisons et revirements permanents qui les agitaient, entre autres parce qu'ils avaient eux aussi trempé dans les affaires du roi, facilitèrent l'heureuse issue d'une aventure qui aurait pu tourner mal.

Avec Mazarin, surtout lorsque celui-ci fut maître incontesté du pays après la Fronde, les rapports furent courtois mais distants. Si le richissime cardinal-ministre garda sa confiance envers les clans qui géraient les affaires financières de l'État, celles qui lui étaient les plus personnelles relevaient exclusivement de son banquier Barthélémy Hervart.

Poussé par Mazarin, l'homme fort des finances devint alors Nicolas Foucquet qui occupa la charge de surintendant. Sous son autorité, les Tourangeaux conservèrent leurs places notamment dans la ferme des gabelles et il leur consentit l'accès à des placements intéressants. Foucquet avait des liens familiaux assez forts avec la Touraine (son frère était chanoine de Saint-Martin de Tours) et il avait besoin de leur entregent et de leur savoir faire. Mais il leur imposa la présence d'un « consortium » plus à sa main, celui des frères Girardin qui prend alors pied dans les baux de la ferme des gabelles. En dépit des pressions du clan colbertien qui furent exercées sur Thomas Bonneau pour

charger et témoigner contre Fouquet lors d'un procès inique, nos financiers n'ont jamais participé aux plans politico-militaires du surintendant, si jamais plans il y eut. Cela eût été totalement contraire à leur attitude depuis le début de leur ascension.

Avec la «révolution de 1661» et la prise de pouvoir personnelle de Louis XIV se termine l'«âge d'or» de la finance tourangelle. Accompagnant le roi dans sa nouvelle façon de gouverner, apparaît en pleine lumière la figure de Colbert, l'homme fort, ennemi implacable de Fouquet. Daniel Dessert a bien montré comment l'ancien intendant des affaires passablement embrouillées de Mazarin, entendait tirer un trait, avec le roi son maître, sur le passé.

Il s'agissait d'éliminer Fouquet, de substituer un clan ou «lobby» (Daniel Dessert) à un autre avec sa famille, ses traitants nouveaux comme les frères Girardin ou l'homme des basses missions, Berryer. Il fallait offrir en pâture à l'opinion publique la tête des financiers de la période précédente. En politique la reconnaissance n'est pas la vertu la mieux partagée !

Le procès Fouquet, déjà cité, et la Chambre de Justice qui débute ses séances pour huit ans en 1661 sont les instruments de cette liquidation et de cette prise de pouvoir. Lors de son procès Fouquet est accusé d'avoir reçu de façon occulte dans la ferme des gabelles des sous-parts en «blanc», grassement rémunérées comme si, de nos jours, un ministre des finances était accusé d'avoir détourné des fonds publics pour les placer à titre personnel dans des fonds spéculatifs. Cette accusation de concussion n'avait pas en réalité de preuves vraiment tangibles et l'accusation n'insista guère. La Chambre de justice de 1661, présidée par Henri Pussort, entièrement aux mains du clan Colbert, fut extrêmement sévère envers les financiers accusés d'avoir pillé et volé l'État. Leurs affaires furent réexaminées depuis 1635 jusqu'à 1661. Création liée à la volonté du roi et à sa toute puissance judiciaire, elle fonctionna comme une machine à faire rendre gorge aux traitants et partisans. Quelques condamnations à mort furent prononcées mais les Tourangeaux y échappèrent. Pierre Aubert fut taxé à la somme colossale de 3 600 000 livres d'amende et Thomas Bonneau le fut à 3 500 000 livres ce qui les laissera l'un et l'autre ruinés. Ils n'étaient cependant pas les plus imposés, certains devant restituer plus de 6 000 000 de livres. Jacques Bonneau était, quant à lui, frappé à 1 500 000 livres et Quentin de Richebourg à 1 300 000. Il était de tradition d'accorder des remises de peines

et des réductions d'amendes mais Thomas Bonneau n'en bénéficia pas. Il était en quelque sorte un symbole de la période précédente, celle où l'État aux abois dépendait des « traitants ». Jacques eut droit à plus d'égards et sa famille su négocier des remises substantielles. Comble d'ironie, la perception des taxations fût confiée à une compagnie financière qui en avait avancé le produit au roi ! Certains s'en tirèrent en remboursant avec du « mauvais papier » d'État qu'il n'auraient jamais pu négocier autrement.

Cette facilité ne paraît pas avoir été accordée à Thomas Bonneau. Ses créanciers et prêteurs en sous mains se retournèrent contre lui achevant sa débâcle financière. En 1663, le groupe tourangeau était évincé de la ferme des gabelles et en 1665 les poursuites s'arrêtaient. Un cycle, né avec les grandes guerres de la première moitié du siècle, se terminait.

L'histoire financière des Tourangeaux ne s'arrête pourtant pas là. Elle reprend son cours très vite mais avec des activités plus discrètes, en tout cas mieux contrôlées par le pouvoir politique, la pénurie des caisses publiques n'étant plus de mise aux belles heures du colbertisme triomphant. Neveu de Thomas Bonneau, fils d'Etienne Pallu le célèbre commentateur de la coutume de Touraine, Bertrand Pallu du Ruau (1632-1709) devient fermier général après une carrière administrative dans les compagnies coloniales. On peut lui associer les familles d'autres fermiers comme les Gault, les Gon ou les Pavillon, liées aux Girardin. Dans sa passionnante saga familiale, Avant mémoire, l'académicien Jean Delay a évoqué la figure, sympathique au demeurant, du fort riche « cousin Landais » natif de Tours, (?-1691) fermier général très lié au clan Colbert.

## CONCLUSION

Commençons d'abord par un peu d'histoire-fiction dont les conclusions sont toutes personnelles. Que se serait-il passé si l'État s'était effondré pendant la crise de la Fronde ou si le poids des dépenses militaires dans la période qui suivit l'avait acculé à la banqueroute ?

La France n'aurait pas conservé son statut de puissance européenne et aurait pu connaître une situation à la polonaise avec une aristocratie puissante mais incapable de tirer parti du potentiel du pays. Pour un temps l'Espagne

aurait été dominante en Europe et dans le royaume renforçant l'emprise des milieux catholiques dévots, contribuant à extirper rapidement le protestantisme et limitant sévèrement la liberté de conscience au risque d'une sclérose à plus long terme des forces créatrices... Mais nos financiers ont contribué à ce que l'État survive et finance la guerre jusqu'à la victoire, soutenus par une partie des élites qui leur avait confié leurs fonds. Rappelons ici le cas d'Henri II de Bourbon-Condé, premier prince du sang, qui avait, à sa mort en 1647, 1 000 000 de livres placées chez Thomas Bonneau. Ainsi les Tourangeaux ont occupé une place essentielle dans le maintien à flot de la puissance publique.

L'historiographie n'a pas été tendre avec eux. Dès leur ascension, le thème de la domination des gens sortis de rien, des laquais parvenus devenus les maîtres de la France s'est imposé. Cette thématique fera fortune bien au delà de notre période... Ce n'est que récemment qu'une histoire rigoureuse mais non dépassionnée s'est développée sous l'impulsion de Françoise Bayard et surtout de Daniel Dessert. Elle a beaucoup insisté sur la structure «clanique» du fonctionnement de l'État et sur les enrichissements prodigieux des financiers qui le pillaient avec la complicité d'une partie des élites. Elle a démonté les mécanismes des gains rapides perçus sur le dos du peuple. Elle a démythifié Colbert, loin de l'image du gestionnaire «bourgeois» d'Ernest Lavisse. Pour autant le rôle de ses financiers ne fut-il vraiment que négatif? La question vaut d'être au moins posée. Quant à l'histoire tourangelle, elle mériterait une étude plus approfondie de ces milieux, en particulier pour les frères Bonneau pour lesquels nombre de points mal élucidés pourraient recevoir un éclairage nouveau.

## BIBLIOGRAPHIE

- BAYARD Françoise (1992). *Le monde des financiers au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion, 621 p., collection Nouvelle bibliothèque scientifique. [Version abrégée de la thèse de l'auteur soutenue à Lyon en 1984, 7 vol.].
- BAYARD Françoise (1976). « Fermes et traités en France dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle (première esquisse 1631-1635) », *Bulletin du centre économique et social de la région lyonnaise*, n° 1, p. 45-80.
- BAYARD Françoise et DESSERT Daniel (1986). « Les financiers dans l'État monarchique en guerre au XVII<sup>e</sup> siècle », in : *Les monarchies*, Paris, PUF, p. 237-258.

- BERGIN Joseph (1987). *Pouvoir et fortune de Richelieu*, Paris, Laffont, 381 p. [Quelques allusions aux liens du cardinal avec Thomas Bonneau].
- BOUYER Christian (1978). *Les finances extraordinaires de la France, de la déclaration de guerre de l'Espagne à la Fronde (1635-1648)*, thèse pour le doctorat de troisième cycle, Paris-Sorbonne, t. 1, p. 1-277 ; t. 2, p. 279-368, dactyl. [Nombreuses références aux traités passés par les Tourangeaux].
- CAILLOU François (2008). «L'essor et l'échec de la Ligue à Tours (1576-1589)», *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n° 4, p. 31-53.
- DAUBRESSE Sylvie (2007). «De Paris à Tours. Le Parlement «du Roi» face au Parlement «de la Ligue» (1589-1594)», in : DAUBRESSE Sylvie, MORGAT-BONNET Monique, STOREZ-BRANCOURT Isabelle, *Le Parlement en exil ou histoire politique et judiciaire des translations du Parlement de Paris*, Paris, Histoire et archives, hors-série n° 8, 841 p., p. 301-536. [Une étude remarquable sur la vie tourangelle à l'époque de la guerre civile de la Ligue].
- DEROY-PINEAU Françoise et BERNARD Paul (2001). «Projet mystique, réseaux sociaux et mobilisation des ressources : le passage en Nouvelle-France de Marie de l'Incarnation en 1639», *Archives de sciences sociales des religions*, n° 113, [http://assr.revues.org/index\\_20187.html](http://assr.revues.org/index_20187.html)
- DESSERT Daniel (1974). «Finances et société au XVII<sup>e</sup> siècle : à propos de la chambre de justice de 1661», *Annales ESC*, n° 4, juillet-août, p. 847-883.
- DESSERT Daniel (1984). *Argent pouvoir et société au Grand Siècle*, Paris, Fayard, 824 p. [Ouvrage fondamental qui a totalement renouvelé l'histoire financière de la France. Contient un dictionnaire des financiers de la période. Indispensable pour l'histoire tourangelle].
- DESSERT Daniel et JOURNET Jean-Louis (1975). «Le lobby Colbert un royaume ou une affaire de famille ?», *Annales ESC*, n° 6, novembre-décembre, p. 1303-1336.
- DUBÉ Jean-Claude (1981). «Claude Robin. Bourgeois de Tours, 1520 (?) - 1587», *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, t. XXXIV, p. 880-894. [Une étude approfondie sur le milieu du patriciat de Tours à l'origine des financiers du XVII<sup>e</sup> siècle].
- DUBÉ Jean-Claude (1987). *Les Bigot du XVI<sup>e</sup> siècle à la Révolution. Évolution d'un lignage*, Montréal, éditions Fides. [Étude la plus complète à ce jour, rédigée par un historien canadien, sur l'histoire et la généalogie de la famille Bonneau en raison de sa descendance Bigot qui fournira un intendant de la Nouvelle France].
- FROSTIN Charles (1983). «Les «fondatrices» et la mission lointaine au XVII<sup>e</sup> siècle. Milieu dévot, milieu ministériel et milieu financier», *Actes du 108<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés savantes, Grenoble, section d'histoire moderne et*

*contemporaine*, t. II, p. 171-193. [Très important pour la vision religieuse et missionnaire des financiers].

FROSTIN Charles (2006). *Les Pontchartrain ministres de Louis XIV. Alliances et réseau d'influence sous l'Ancien Régime*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 597 p. [Nombreuses références aux financiers tourangeaux].

SAUZET Robert (1989). «Le milieu dévot tourangeau et les débuts de la réforme catholique», *Revue de l'Histoire de l'Église de France*, LXXV, p. 159-166. [Une étude très stimulante sur la spiritualité des familles tourangelles en particulier celle des financiers].